

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISSANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE

Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.

Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus

Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal

Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Reclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent. Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles

DE LA PRINCIPAUTÉ

Si la catastrophe du 29 juillet a causé une émotion profonde et entraîné bien des misères, elle a été aussi l'occasion des manifestations les plus touchantes. On ne saurait assez louer l'élan spontané avec lequel les sauvetages ont été organisés, l'unanimité des efforts qui les ont menés à bien. C'est un devoir de mettre en relief le dévouement du corps médical et de rendre hommage aux admirables soins de la Supérieure et des Sœurs de l'Hôtel-Dieu.

La cérémonie des obsèques des victimes a témoigné du respect recueilli et de la fraternelle solidarité de toutes les classes de la population.

Enfin, l'esprit de charité, traditionnel dans la Principauté, s'est exercé avec une générosité plus reconfortante encore que le bien qu'elle permet de faire.

L'exemple est venu de haut. Dès la nouvelle du malheur, que notre Auguste Prince, au loin en mer, ignore encore, Son Altesse Sérénissime la Princesse a exprimé, par télégrammes et par lettres, sa sollicitude inquiète, proposé de venir si sa présence pouvait être utile, demandé des nouvelles journalières des blessés, envoyé largement les premiers secours et fait mettre du palais à disposition tout ce qui pouvait être nécessaire. Elle a chargé le Gouverneur Général d'adresser ses remerciements émus à tous ceux qui, sous toutes les formes, ont prêté leur concours dans ces douloureuses circonstances.

Aux personnes qui se sont trouvées les premières sur le lieu de l'accident et qui ont rivalisé de zèle pour commencer les sauvetages ;

Aux magistrats, aux chefs et aux agents des divers services, aux officiers, sous-officiers et soldats des Compagnies des Carabiniers et des Sapeurs-Pompiers de la Société des Bains de Mer, aux simples particuliers, aux entrepreneurs et aux ouvriers des chantiers voisins, accourus pour opérer le déblaiement des décombres, pour enlever les victimes, pour transporter sans retard les blessés à l'hôpital ;

Au docteur Colignon, qui a si bien organisé les soins médicaux, à ses dévoués collaborateurs MM. Pontremoli, Marsan, Bonelli, Godineau, Corniglion et au docteur de Menton, M. Porro, qui s'est spontanément offert à les aider ; au pharmacien Botta, arrivé dès le premier moment et qui s'est prodigué chaque jour ;

A tout le personnel de l'Hôtel-Dieu, où Madame la Supérieure, entourée de ses vaillantes sœurs de Saint Vincent-de-Paul, remplit si dignement et si efficacement la plus sainte et la plus bienfaisante des missions ;

Au concours de tout le clergé, sous la direction du Vicaire Général ;

A la population entière de la Principauté, dont l'assistance et l'attitude ont donné aux obsèques des victimes un caractère imposant inoubliable ;

Aux charités individuelles qui ont couvert en

quelques jours et au delà des besoins les souscriptions ouvertes pour adoucir les misères causées.

A l'Administration de la Société des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers qui a, comme toujours, apporté son large concours à toutes les mesures comportées par la catastrophe.

Son Altesse a tenu à exprimer et à témoigner que *Son cœur et sa pensée étaient avec tous ceux qui souffrent et avec tous ceux qui leur portent secours*

Voici le relevé des ressources recueillies :

Remis, d'ordre de la Princesse, au nom de Leurs Altesses Sérénissimes, 2,000 francs.

Voté par le Bureau de Bienfaisance, 2,000 francs.

Versé par le Comité Italien, 1,000 francs.

Le Comité Français s'est réservé de distribuer directement son offrande.

Versé par les Membres du Conseil d'Administration de la Société des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers, 1,000 francs.

Produit des souscriptions ouvertes à la Mairie et par les soins de la direction du *Petit Monégasque*, 2,753 francs 50.

(Voir la liste ci-après des souscripteurs. — N.-B. On a clôturé les souscriptions, dès que les fonds versés ont paru suffisants pour parer à toutes les éventualités.)

Le Comité du Bureau de Bienfaisance s'est réuni deux fois pour examiner la situation des intéressés, après enquête minutieuse sur leur famille et sur la gravité des blessures. Tous renseignements utiles ont été fournis sur la famille (ascendants, frères et sœurs) des trois ouvriers décédés, qui étaient célibataires.

On a établi en conséquence la répartition des fonds réunis et commencé une distribution, naturellement provisoire jusqu'au jour où toutes les guérisons permettront de calculer exactement ce qui reviendra aux blessés le plus gravement atteints : Il convient également de tenir compte du jugement à intervenir, une instruction ayant été ouverte sans retard pour déterminer les responsabilités engagées. D'un autre côté, il y a lieu de connaître ce que fera la Compagnie d'assurance avec laquelle il y a eu contrats au profit des ouvriers du chantier dont les travaux ont été si tristement interrompus.

Dès que toutes les situations seront liquidées, un rapport détaillera la répartition définitive et complète des secours.

Nous sommes heureux d'ajouter qu'un premier blessé, Boschi Libero, est sorti hier de l'Hôtel-Dieu après guérison. La convalescence de quelques autres blessés fait de très rapides progrès. Plusieurs sortiront prochainement.

Voici par ordre alphabétique la liste des généreux donateurs qui ont souscrit soit à la mairie de Monaco, soit à la direction du *Petit Monégasque* :

Acciea, chanoine	10 »
Ajani (Louis)	20 »
Anonyme	2 »
Bègue	5 »
Bellini.	5 »
Blanc, Notaire	50 »
Bonnefoy (André)	0 50
Bornier (M. et M ^{me})	100 »
Bouillet (Personnel de la Maison)	164 »
Buanderie (Personnel)	51 »
Cabirau	50 »
Canossi (M. et M ^{me} Romeo)	1 »

Caussade (Almary de)	20 »
Chompret	15 »
Colombara (Jean)	150 »
Delefortrie	100 »
Donnève de Martinaud	50 »
Dureteste	200 »
Feuillerade	10 »
Fleury (M. et M ^{me})	100 »
Foccard	100 »
Forzinetti (Commandant)	5 »
Gastaldi (Comte)	100 »
Gastaldi (Commandant)	40 »
Gastaud (François)	5 »
Georges (Adrien)	0 50
Glaize	20 »
Grange (Emile)	5 »
Gueyrard (M ^{me} Alfred)	5 »
Hennequin	5 »
Imprimerie de Monaco (Personnel)	20 »
Isouard (M. et M ^{me})	100 »
Hôtel et Café de Paris (Personnel)	202 »
Jaume (M. et M ^{me})	5 »
Krajewski	20 »
L. J.	20 »
Lacombe, lieutenant des Pompiers	5 »
Lonati (Marc)	5 »
Loth (M. et M ^{me} de)	20 »
Marquet (Jean)	300 »
Marquet (Famille)	300 »
Melino	5 »
Méry (Jules)	5 »
<i>Petit Monégasque</i>	25 »
Plati (Cap. J.)	5 »
Poggi (Alexandre)	5 »
Poelman	20 »
Ravel (M ^{me} veuve)	20 »
Ritt (M. et M ^{me})	100 »
Rocher de Cancale (Personnel)	10 »
Schmitt	5 »
Tapisserie de l'Adm ^{on} (Personnel)	27 50
Theuret (M ^{sr} l'Evêque)	100 »
Torre (M ^{lle})	5 »
Valentin, notaire	25 »
X	10 »

Une dépêche reçue par l'intermédiaire de M^{me} la Supérieure de l'Hôtel-Dieu fait connaître que M. le Duc de Richelieu et M. de Lara ont envoyé 500 francs pour les deux ouvriers le plus gravement blessés.

Les fêtes de la Saint-Roman, qui avaient été suspendues à cause de la catastrophe du 29 juillet, ont repris dimanche dernier, avec leur entrain accoutumé. A huit heures, des salves d'artillerie ont annoncé l'ouverture du bal, qui a été fort brillant, et s'est prolongé jusqu'à une heure très avancée de la nuit.

Ce soir mardi, à 7 heures, aura lieu, en procession, le transfert de la statue de saint Roman de la chapelle des Pénitents à la Cathédrale, où sera donnée la bénédiction.

A 8 heures et demie, une retraite aux lanternes vénitienes, avec le concours de la Société de gymnastique *l'Etoile*, parcourra nos principales rues, un grand feu de joie et un embrasement général aux flammes de bengale illumineront la place du Palais, et la soirée se terminera par un bal d'enfants, donné dans la salle des fêtes de la promenade Sainte-Barbe.

Demain mercredi, jour de la Saint-Roman, la fête promet d'être particulièrement brillante. Une messe solennelle sera célébrée, au cours de la-

quelle se feront entendre les deux excellentes Sociétés monégasques, la Chorale l'*Avenir* et la Société Philharmonique.

Après, distribution de cocardes par le Comité, l'après-midi sera consacrée à des jeux variés, et le soir, un feu d'artifice sera tiré sur l'esplanade de la Batterie, précédant le bal, qui se prolongera jusqu'à quatre heures du matin, interrompu par un concours de valse et de danse.

Les nombreux amis que compte dans la Principauté, M. Paul de Villeneuve, Substitut de l'Avocat Général, ont appris avec un profond regret la mort de son beau-père, M. le Dr Guillaibert, décédé à Vence, et dont les obsèques ont eu lieu samedi à Nice au milieu d'une affluence considérable. Chevalier de l'ordre de la Légion d'honneur, ancien Conseiller municipal de Nice, M. le Dr Guillaibert était une des personnalités les plus sympathiques et respectées. Ancien médecin de la marine démissionnaire, il s'était particulièrement distingué au cours de plusieurs épidémies, et à Nice où il s'était fixé depuis de longues années, il avait conquis une réelle et légitime popularité qu'il devait à sa science et à son dévouement philanthropique.

M^{me} Adlam, présidente de la Société protectrice des animaux, vient comme chaque année d'adresser à son secrétaire, M. le capitaine Polli, avec une liste nominative à l'appui, une somme de 237 francs, somme que M. Polli s'est empressé de verser entre les mains de M. le Directeur de la police pour en faire la répartition à titre de prime d'encouragement aux agents et aux carabiniers qui se sont distingués pendant l'année écoulée, dans la répression des mauvais traitements envers les animaux domestiques.

On nous prie d'annoncer qu'à la prochaine distribution solennelle des récompenses qui aura lieu cet hiver, seront décernées des médailles superbes frappées tout exprès.

Annonçons d'autre part que l'écurie de repos installée par la Ligue en face de la villa Gracieuse, va être prête incessamment pour recevoir, selon un règlement établi, les chevaux malades, fatigués et blessés. Des visites y seront faites régulièrement par M. Hugon, vétérinaire de la Principauté qui a bien voulu accepter de prêter son concours.

A noter enfin parmi les bienfaits de cette œuvre, la réinstallation de la petite fontaine-abreuvoir de la place Sainte-Dévote, due à la générosité de la Société des Bains de Mer de Monaco à laquelle le Secrétaire de la Ligue nous prie d'adresser ses remerciements.

Voici, pour satisfaire les demandes de renseignements qui nous sont adressées, le programme du Concours de Photographie cinématographique ouvert par la Société des Bains de Mer de Monaco à partir du 1^{er} juillet 1899. Ce concours photographique est exclusivement réservé à tous les amateurs des différentes parties du monde et destiné à mettre en relief une des plus importantes découvertes du XIX^e siècle : la Photographie Cinématographique.

Afin de donner à cette découverte toute l'importance qu'elle mérite, tous les sujets en mouvement, dans quelque pays qu'ils soient pris, sont admis au Concours.

Les bandes pelliculaires obtenues avec un appareil chronophotographique quelconque devront simplement mesurer 35 millimètres de largeur et présenter exclusivement une perforation sur le côté, de quatre trous par image, perforation dite américaine, ce format et cette perforation étant généralement adoptés par tous les pays.

La longueur des bandes n'est pas déterminée et reste à la disposition des concurrents pour la meilleure présentation de son sujet.

Chaque concurrent devra remettre 3 sujets différents et inédits.

Les concurrents devront envoyer leurs bandes négatives accompagnées chacune d'une seconde bande pelliculaire en épreuve positive, tirée en ton noir, ou ton chaud ou colorée, à leur gré. Ces six bandes seront enfermées dans une boîte présentant une devise inscrite sur son couvercle.

Cette devise sera reproduite en suscription sur une enveloppe cachetée, envoyée séparément par la poste, et renfermant :

1^o Le nom, les prénoms et l'adresse de chaque concurrent lisiblement écrits;

2^o Le titre explicatif du sujet.

Il sera particulièrement tenu compte :

1^o De l'intérêt et de l'originalité du sujet;

2^o De sa valeur artistique et photographique;

3^o De la netteté, de la pureté et de la transparence de la bande.

Il sera décerné 11 prix :

1 Grand Prix de ...	10.000 francs.
2 de 5.000 francs ..	10.000 »
2 de 2.000 francs ..	4.000 »
6 de 1.000 francs ..	6.000 »

TOTAL..... 30.000 francs.

Plus 19 MENTIONS.

Chaque concurrent primé ou mentionné recevra en outre une médaille ou un diplôme.

Plusieurs prix ne pourront être attribués à un même concurrent.

Les épreuves pour ce concours seront reçues à partir du 15 Décembre prochain jusqu'au 15 Janvier. Les prix seront proclamés le 1^{er} Février.

Les épreuves seront envoyées, avec la mention spéciale « Concours Photographique » sous pli recommandé par la poste ou par colis postal franco de tous frais au Secrétaire Général du Palais des Beaux-Arts à Monte Carlo.

La Société des Bains de Mer se réserve le droit pendant l'année 1900, d'utiliser les phototypes négatifs pour en faire l'objet de projections cinématographiques soit au Palais des Beaux-Arts à Monte Carlo, soit au Pavillon Monégasque à l'Exposition de 1900 à Paris.

Les épreuves et les bandes non primées seront retournées à leur auteur sous pli recommandé dans les deux mois qui suivront la publication des résultats des opérations du jury.

Les épreuves seront soumises à un jury composé de peintres et d'amateurs.

Dans leur intérêt, il est conseillé aux concurrents d'expédier leurs bandes de préférence par la poste et dans des boîtes en métal pour les préserver des intempéries.

Lettre de Paris

Paris, 7 août

Au moment où commencent devant le conseil de guerre de Rennes les nouveaux débats de l'affaire Dreyfus, débats désirés depuis si longtemps par tous les gens de cœur épris de justice et d'humanité, la vieille question se pose de savoir si la presse peut déterminer ou changer la conviction des juges? Il paraît qu'une semblable question peut se poser sans soulever d'unanimes protestations. Et pourtant est-il rien de plus monstrueux?

Quand il s'agit de défendre des idées, de faire triompher des principes, nous sommes dans notre rôle en essayant de faire entrer la conviction dans l'esprit de ceux qui nous lisent; mais en matière judiciaire, et spécialement dans l'affaire qui nous occupe, s'agit-il de principes? Les principes étaient en jeu lorsqu'on discutait sur la revision. Actuellement, le tribunal qui est saisi aura à se prononcer sur une question de fait : le prévenu est-il coupable? Le conseil de guerre statuera après avoir entendu l'accusé,

les témoins, la défense, le ministère public. C'est de ce débat que jaillira la lumière; hors de là, il n'y a rien. Et cela est tellement vrai, qu'un juge qui aurait laissé voir une opinion préconçue serait dans l'impossibilité de juger. On le récuserait.

C'est dans de pareilles conditions que nous pouvons avoir la prétention de dicter aux juges leur sentence! Autant dire que nous leur demandons de substituer la passion à la justice.

Fort heureusement pour l'accusé, dont on paraît vouloir faire trop bon marché, comme s'il n'était pas en cause, l'influence de la presse est nulle. Les accusations des journaux ne comptent plus; ce sont des preuves convaincantes et précises qu'il s'agit d'apporter devant le conseil de guerre. Avec notre confrère Cornély, j'espère que nous allons enfin avoir la lumière, toute la lumière sur cette affaire, tout à la fois si triste et si émouvante.

Pendant que chacun s'en va à la mer, à la campagne... ou à Rennes, un de nos excellents confrères s'est amusé à rechercher ce que font nos écrivains favoris, romancier ou auteurs dramatiques. Et voici le résultat de cette intéressante enquête :

M. Georges Ohnet termine un roman intitulé : les « Gens de la noce », et une pièce en quatre actes.

M. Thureau-Dangin, de l'Académie française, s'occupe de la suite de son ouvrage dont la première partie parut il y a quelques semaines. Titre : « La Renaissance catholique en Angleterre au dix-neuvième siècle ».

M. Henri Lavedan, de l'Académie aussi, achève son discours de réception sur Meilhac. Il travaille également à une comédie destinée au Théâtre-Français.

M. Henry Houssaye, encore de l'Académie, prépare la troisième et dernière partie de « 1815 ». Le volume aura, comme sous-titre : « La seconde abdication et la Terreur blanche ».

M. Melchior de Vogüé, toujours de l'Académie, travaille à un roman d'observation sociale qui continuera la série commencée avec les « Morts qui parlent ». Le titre définitif n'est pas encore arrêté.

M. André Theuriot, aussi académique que les précédents, sous le titre : « Jours d'été », rassemble des souvenirs de jeunesse qui paraîtront dans la « Grande Revue ».

M. Jules Lemaitre, lui, ne s'occupe d'aucun « travail littéraire », le journalisme lui suffit... hélas!

M. Henri de Bornier vient d'achever un drame en quatre actes, en vers, « Royal devoir »; l'action se passe sous la régence de Blanche de Castille.

M. d'Haussonville met la dernière main au second volume de la « Vie de la duchesse de Bourgogne ». Il travaille également à un ouvrage qui aura pour titre : « Salaires et misères des femmes ».

M. Henri de Régnier, sous le titre : « Médailles d'argile », compose un recueil de ses poèmes maniérés et précieux. Il termine en même temps un roman, « La double maîtresse », pour le mois d'octobre.

M. Lucien Descaves est plongé aussi dans le roman. Cette fois, il traite de la Commune. « La Colonne » l'indique assez. Il écrit également, en collaboration avec son ami Donnay, pour le théâtre Antoine, une pièce en cinq actes, « Le village voisin », qui sera représentée au cours de la saison prochaine.

M. Catulle Mendès est absorbé par un « Rapport sur le mouvement poétique français dans le livre et au théâtre » qui lui a été commandé, par le gouvernement, pour l'Exposition universelle. Ce rapport envisagera plus particulièrement la variation de notre poésie depuis les œuvres des Parnassiens; il continuera par Théophile Gautier, en 1867, pour arriver aux œuvres actuelles : il sera précédé d'une introduction qui contiendra le tableau de la poésie du romantisme du Parnasse. Ce sera donc un ouvrage assez long et qui l'occupera durant plus d'une année.

Entre temps, M. Catulle Mendès met en ordre des vers qui formeront le cinquième volume de ses « poésies ».

Il prend également des notes pour un prochain roman et trace le plan d'un drame en cinq actes, en vers, qui est intitulé provisoirement : « Thérèse d'Ahumandu ». Ouf!

M. Léon Daudet mène de front un récit d'amour, « Le récit de François d'Albeval », et un drame en quatre actes, « La désœuvrée ».

C'est l'histoire de la destruction d'un homme de talent par une coquine.

M. L. de Tinsseau revient d'un voyage en Orient. Il en rapporte un ouvrage rempli de comparaisons entre la vie américaine et la vie française. La différence dans le choix de la liberté, la différence dans le mariage, la différence dans la valeur de l'argent, etc.

Voilà du pain sur la planche de nos bibliothèques! Parisiens et Parisiennes trouveront à la rentrée de quoi satisfaire leur nouvelle avidité de lecture ou de spectacles sensationnels.

MARINE ET COLONIES

Au pôle Nord. — M. Rabot a entretenu récemment la Société de Géographie de Paris de la nouvelle tentative italienne faite pour atteindre le pôle Nord.

Dans les premiers jours du mois de juin de cette année, le duc des Abruzzes a quitté la Norvège sur la *Stella-Polaris* pour gagner la Terre François-Joseph. Le bâtiment sur lequel il s'est embarqué est l'ancien navire norvégien que montait Nansen quand il fit son voyage de Groënland. Ce navire a subi les remaniements nécessaires afin de pouvoir résister à la pression des glaces; c'est l'habile constructeur du *Fram* qui a exécuté le travail. Ainsi transformé, le *Jason*, devenu la *Stella-Polaris*, a un équipage italo-norvégien; son commandant est le capitaine Evensen.

Parvenue à la Terre François-Joseph, l'expédition essayera de se frayer un chemin vers le Nord en suivant la côte orientale de cette terre ou plutôt de cet archipel; et elle cherchera, pour hiverner, un mouillage, à la plus haute latitude qu'il lui sera possible. L'hiver sera employé à établir des dépôts de vivres sur la banquise, dans la direction du Nord. Le prince italien, dès le printemps, se mettra en route vers le pôle, accompagné de deux officiers, de quatre guides des Alpes et de deux marins italiens. Le matériel de campement et les provisions seront transportés sur des traîneaux que tireront des chiens qui ont été embarqués, et dont le nombre s'élève à cent vingt.

M. Rabot rappelle que Nansen a rencontré de terribles difficultés dans les régions où va s'aventurer le prince qui dirige l'expédition italienne. Mais quand Nansen battit en retraite, ses chiens étaient réduits au minimum. Ici, au contraire, les chiens seront nombreux; si donc on retrouve les dépôts de vivres établis l'hiver sur la banquise, si les provisions qu'il faudra emporter pour l'alimentation d'autant de chiens ne sont pas d'un poids trop lourd, enfin si les circonstances sont favorables, on peut espérer que l'expédition avancera assez rapidement et obtiendra des résultats importants. Si elle réussit, elle aura complété l'œuvre de Nansen, de Jackson, ainsi que les travaux de l'expédition américaine de Wellmann, établie depuis l'an dernier à la Terre François-Joseph, et dont le programme est presque semblable à celui du duc des Abruzzes.

Croiseurs portugais. — La flotte du Portugal est assez modeste; mais précisément parce que les navires qui doivent la composer sont forcés de présenter certaines particularités et qualités spéciales pour répondre au rôle quelque peu complexe que leur impose la faible importance numérique de la marine du pays, il est intéressant de juger au passage les nouvelles acquisitions que fait cette petite nation.

Il y a peu de temps que les grands chantiers anglais Armstrong ont mis à l'eau pour son compte un croiseur protégé qui a été baptisé du nom de *Don Carlos Premier*. Ce navire a 109^m,72 de long sur une largeur de 14^m,02 au maître bau, avec un tirant d'eau de 5^m,33 en moyenne et un déplacement d'un peu plus de 4,100 tonnes. Sa protection est assurée par un pont protecteur en dos de tortue dont l'épaisseur sur les portions inclinées atteint 101 millimètres. Quant à l'armement offensif, il est constitué par 4 canons de 15 centimètres, 8 pièces de 12, 12 de 47 millimètres, 6 de 37, enfin 4 mitrailleuses et 5 tubes lance-torpilles.

Les machines, d'un type excellent, sont alimentées par des chaudières système Yarrow; elles sont au nombre de 12, et ont permis de faire les essais du navire dans les meilleures conditions. Durant une première épreuve de six heures, avec une pression de 12 millimètres d'eau seulement dans les chaufferies, on a développé une puissance de 8,000 chevaux, et obtenu une vitesse moyenne de 20,64 nœuds; au tirage forcé on a porté la pression à 51 millimètres, et la puissance, en s'élevant à 12,690 chevaux, a permis une allure de 22,15 nœuds, toujours en moyenne; et cela malgré une mer très grosse et un vent extrêmement violent. Autrement on eût certainement atteint 22 nœuds 1/2. Quant à l'artillerie, elle a subi ses essais avec un entier succès.

Un nouveau transatlantique. — Pour remplacer provisoirement la pauvre *Bourgogne*, la Compagnie

transatlantique vient d'acheter, en Espagne, un nouveau paquebot, lequel répond actuellement au nom de *Patriota*. Ce steamer, de construction américaine, appartenait autrefois à la Compagnie « Hambourg-América ». Il mesure 152 mètres de long sur 17^m,50 de large et 10^m,50 de creux, jauge 8,240 tonneaux et ses machines, développant 14,000 chevaux, lui permettent une vitesse de 19 nœuds.

Le *Patriota*, que la Compagnie, fidèle à son heureuse coutume de donner à ses steamers le nom d'une ancienne province, s'appellera l'*Aquitaine*, sera mis en service prochainement.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Le développement des télégraphes sous-marins. — *Scientific American* emprunte à un travail du Bureau de la statistique aux États-Unis les renseignements qui suivent sur le développement de la télégraphie sous-marine.

C'est à un Espagnol, M. Salva, que reviendrait l'honneur d'avoir eu le premier l'idée de la télégraphie sous-marine, idée qu'il exposa dans une communication faite en 1795 devant l'Académie des sciences de Barcelone. M. Aldini, un neveu de Galvani, fit des expériences en 1803 près de Calais, sur la transmission des signaux électriques sous la mer; Schilling alluma, en 1812, une mine sous-marine près de Saint-Petersbourg, au moyen de l'étincelle électrique; des signaux électriques furent transmis par des fils isolés à travers la rivière Hugli, aux Indes, par le directeur de l'*East India Co*, en 1839; enfin, en 1843, Morse proposait, après des expériences faites dans le port de New-York, l'établissement d'une communication électrique sous-marine entre l'Amérique et l'Europe et, en 1847, Ezra Cornell, de concert avec Morse, exploitait une ligne télégraphique reliant New-York à Washington et traversant les eaux d'une crique à Craven.

Le premier essai de pose d'un câble transatlantique (entre Valentia [Islande] et Terre-Neuve) fut tenté en 1857 par Cyrus Field, de New-York, Ch. Bright, J. W. Brett et autres, d'Angleterre. Le câble se rompit à 250 milles de la côte et le travail fut abandonné. Il fut repris l'année suivante avec le concours des marines de guerre des deux pays, et le 5 août 1858, des messages purent être échangés entre le président des États-Unis et la reine d'Angleterre. Pourtant après un mois de service, le câble fut abandonné, il n'a plus jamais été utilisé depuis. Il avait coûté plus de 5 millions de francs et 730 messages d'environ 10,000 mots avaient été envoyés. La tentative, faite en 1859, pour relier l'Angleterre aux Indes à travers la mer Rouge et le golfe Arctique, ne fut pas plus heureuse, et il faut arriver à 1861 pour trouver un câble, celui de Malte à Alexandrie avec atterrissements à Tripoli et à Benghazi, donnant un bon service régulier.

La pose d'un câble sous-marin entre la France et l'Algérie, tentée en 1862, fut aussi un insuccès complet; au contraire, en 1864, les Anglais réussirent à établir une communication télégraphique à travers le golfe Persique, et en 1866, M. Field et ses associés réussirent à relever l'extrémité du câble transatlantique rompu en cours de pose l'année précédente, à le compléter et à en poser un second. L'opération, accomplie avec le fameux navire *Great Eastern*, fut menée à bien et depuis ces câbles ont fourni un service ininterrompu entre Valentia et Terre-Neuve, déjà reliée au réseau des États-Unis. La longueur de ce câble, entre la baie de la Trinité (Terre-Neuve) et Valentia, est de 2,143 milles. La vitesse de transmission était au début de 8 mots par minute, elle a été portée depuis à 15 mots par minute. Les câbles sont formés de sept fils de cuivre entourés de nombreuses enveloppes de gutta-percha et autres substances imperméables et non conductrices. Le câble est entouré de dix fils d'acier Bessemer enrobés chacun dans du chanvre enduit de poix; aux atterrissements, les câbles sont en outre protégés extérieurement par 36 gros fils de fer enroulés en spirale.

Après le succès de 1866, les progrès furent rapides. Une seconde ligne anglo-méditerranéenne fut posée entre Malte et Alexandrie, en 1868, avec un succès complet. Un câble posé en 1869 entre la France et la Nouvelle-Ecosse et un autre entre Suez et Bombay. En 1871,

une ligne fut établie le long de la côte orientale d'Asie pour relier les lignes terrestres déjà établies à travers la Sibérie et la Russie. En 1873, l'Amérique du Sud fut reliée par câbles d'abord aux États-Unis, puis à l'Europe; en 1875, des câbles relièrent des points les plus importants de la côte d'Afrique à l'Europe et à l'Amérique; en 1880, des câbles furent posés à travers le golfe du Mexique et le long des côtes occidentales de l'Amérique du Sud, et reliés entre eux par une ligne aérienne traversant l'isthme de Panama.

La première ligne dans le Pacifique fut celle entre l'Australie, la Nouvelle-Zélande et la Nouvelle-Calédonie.

LETTRES ET ARTS

A l'Institut de France. — L'Académie des beaux-arts, présidée par M. Jules Lefebvre, a décerné les prix suivants:

Prix Bailly (1,300 francs), à M. Fauré, architecte, pour l'ensemble de ses travaux sur l'architecture.

Prix Poullevigne (5,000 francs), à M. Mayeux, pour son ouvrage intitulé: *Fantaisies Architecturales*.

Prix Bordin, architecture, de la valeur de 3,000 fr., partagé comme suit: 1.500 francs à MM. André Bérard et Alfred Berthier, de Paris; 1,000 francs à M. Chabeuf, avocat, président de l'Académie de Dijon; 500 francs à M. George architecte à Lyon.

Prix Bordin (sculpture) de la valeur de 3,000 francs; il a été partagé comme suit: 2,000 francs à M. Roger Marx, pour son ouvrage, les *Medaillons français*; 1,000 francs à M. Henri de la Tour, pour son catalogue des jetons de la Bibliothèque nationale.

VARIÉTÉS

Causerie bibliographique

Chasses aux grands fauves dans l'Afrique Centrale, par EDOUARD FOA. — Un vol. in-8° de 352 pages, avec 46 photographures et 15 dessins, 4 schémas et une carte en couleurs; Paris, Plon-Nourrit, 1899. — Prix: 10 francs.

Voici un beau livre, qui rappelle les récits de Jules Gérard et de Bombonnel, dont M. Edouard Foa est le digne émule. Qu'on en juge: d'avril 1894 à novembre 1897, M. Foa a abattu 488 grands animaux, dont 39 éléphants, 14 rhinocéros, 19 hippopotames, 16 lions, 64 buffles, 5 panthères, 18 crocodiles, etc.

Le mouvement et l'émotion ne manquent pas dans ces récits, que les disciples de saint Hubert apprécieront, mais qui sont de nature à passionner aussi les profanes.

Il y a de plus dans ce livre ce que Jules Gérard et Bombonnel n'ont pu mettre dans les leurs, à savoir des photographies, documents intéressants en eux-mêmes, et qui viennent appuyer les dires du chasseur, et attester que celui-ci ne s'est pas laissé aller à la moindre imagination.

M. Foa nous prouve d'ailleurs que, dans sa personne, vivent côte à côte le chasseur et le naturaliste; car chemin faisant, il ne néglige pas de faire d'intéressantes observations sur les mœurs des animaux qu'il poursuit, et dans un appendice, que consulteront avec fruit les zoologistes, il a réuni des mensurations précises, des observations anatomiques, des considérations générales, et enfin des conseils et des renseignements à l'usage des chasseurs naturalistes, qui seront consultés avec grand profit.

En ce moment où les paris sont ouverts sur l'issue de luttes entre lions et taureaux, il est intéressant de lire ce que M. Foa raconte d'une lutte entre un lion et un buffle, qui se passa certaine nuit, tout près de son camp. Les mugissements de rage, le souffle puissant du buffle, les piétinements, les coups de cornes contre les arbres, faisaient contraste avec le silence de son terrible adversaire. La lutte avait dû être formidable; on devinait au bruit la plupart des phases du combat. Enfin le buffle mugit plaintivement et tout bruit cessa. Au milieu de la nuit, le lion annonça son triomphe et la fin de son repas par des rugissements formidables...

Très curieux et parfois très inédits sont les renseignements donnés par l'auteur sur les mœurs de l'éléphant, du lion, de la panthère, du rhinocéros, de la girafe, etc. Les personnes qu'intéressent les marques d'intelligence chez les animaux y trouveront maints faits à noter, et

celles que touche plus particulièrement la psychologie de l'homme y verront avec émotion et parfois avec admiration le grand chasseur toujours luttant de ruse, de patience et d'audace avec les hôtes terribles de la brousse africaine, et donnant un exemple remarquable de l'alliance du courage, qui est bien de notre race, avec la persévérance et le sang-froid, dont nous manquons parfois quelque peu.

Mais nos lecteurs connaissent déjà M. Edouard Foa, qui parcourt le continent noir depuis quinze ans, et qui a su prendre place au premier rang des explorateurs français. Il est assurément un des voyageurs qui connaissent le mieux l'Afrique, et nous aimons à le voir nous prouver qu'il est possible, dans le continent noir, de réserver les coups de fusils aux grands fauves, plutôt qu'aux bons nègres.

Nous l'en félicitons sincèrement, pour l'humanité et pour le courage dont il a fait ainsi preuve, et pour l'exemple qu'il a donné.

Félicitons aussi les éditeurs pour l'exécution élégante de cette belle et instructive publication, qui nous paraît toute destinée à servir de livre d'étranges, dans quelques mois, pour nos jeunes gens. Ils y trouveront l'exemple d'un caractère qui peut être proposé à leur imitation.

Les projectiles des armes de guerre, leur action vulnérante. par H. NIMIER et ED. LAVAL. — 1 vol. in-12 avec gravure; Paris, Alcan, 1899. — Prix : 3 francs.

Cet ouvrage est la reproduction de leçons professées au Val-de-Grâce devant les médecins stagiaires; aussi le projectile y est-il considéré seulement comme *outil vulnérant*; les données purement balistiques sont laissées de côté, de même que les projectiles anciens et ceux qui sont encore en expérience. Étudiés en tant qu'agents des blessures, les projectiles lancés par les armes à feu doivent être envisagés au double point de vue de leur *masse* et de leur *mouvement*, dont dépend leur puissance vulnérante. L'étude du projectile en repos doit donc être complétée par celle du projectile en action. L'ouvrage est divisé en deux parties : *projectiles d'infanterie* et *projectiles d'artillerie*, et les auteurs énumèrent successivement leurs qualités physiques, leurs qualités dynamiques, leur mode d'action sur le corps humain, leurs zones d'action et leurs zones d'effets sur le corps humain, leur action morale, etc. Ce volume sera suivi d'autres études des mêmes auteurs sur les diverses questions de chirurgie militaire. Le second volume, actuellement sous presse, de cette série, est consacré aux *explosifs*.

Religio Medici and other Essays, par sir THOMAS BROWNE; publié par M. D. L. Roberts. In-18 de 305 pages; Smith, Elder et C^o, Londres.

The Wound-Dresser, par WALT-WITMAN. — 1 vol. in-8^o de 201 pages, édité par R. M. Bucke; Small, Maynard et C^o, Boston.

Voici deux œuvres qui, en s'adressant plutôt au public médical, — la première surtout, — ne sont point des œuvres scientifiques. Elles méritent pourtant d'être signalées à nos lecteurs : il en est parmi eux qui s'intéressent à l'histoire et à la littérature aussi bien.

La *Religio medici* n'est point une œuvre contemporaine à beaucoup près. Sir Thomas Brown naquit en 1605, et publia son œuvre en 1642, époque depuis laquelle il en a été donné de nombreuses éditions, et bon nombre de traductions aussi, en hollandais, en allemand et en français. Il fut médecin et étudia à Montpellier et à Padoue, et pourtant son livre n'est pas un traité médical du tout. C'est une sorte de méditation où la philosophie et la religion surtout tiennent une grande place, où l'auteur s'occupe beaucoup de morale et de métaphysique. Elle est intéressante par le jour qu'elle jette sur les opinions et les controverses du temps, et en bien des pages, on trouve une ample provision de sagesse et de bon sens, qui, pour être accommodée avec moins d'esprit et de vivacité que dans Montaigne, n'en fait pas moins plaisir. Il est regrettable qu'une table alphabétique très détaillée n'accompagne pas ce volume, soit dit en passant.

A la *Religio medici* ont été joints quatre autres essais du même auteur : sur la morale chrétienne; une lettre à un ami; sur les rêves; sur l'incinération avec inhumation dans les urnes funéraires. Ce dernier essai est surtout historique et ethnographique; le premier est une œuvre de moraliste qui a plus de concision et de nerf que la *Religio medici*.

Pour la seconde œuvre, *The Wound Dresser*, c'est une réunion de lettres que le célèbre poète américain, Walt Whitman, écrivit à sa mère durant la guerre de Sécession, époque où il vivait dans les hôpitaux et ambulances, occupé à panser et soigner les blessés.

Cela pourrait s'intituler : *Souvenirs d'un ambulancier*. Walt-Whitman y raconte ce qu'il voit : il décrit les cas les plus curieux, le genre de vie qu'il mène, les tristesses et les souffrances dont il est témoin, l'insuffisance de l'organisation hospitalière, la difficulté avec laquelle on arrive à secourir les blessés, l'état lamentable où ils restent trop longtemps avant qu'il soit possible de s'occuper d'eux. Comme tableau des coulisses du champ de bataille, cela est très précis et, malgré l'émotion, sobrement tracé, sans exagération littéraire; et par des procédés photographiques plutôt que par un appel aux sentiments. On sait que les fatigues qu'endura Whitman au cours de la campagne ruinèrent sa santé.

Son livre sera lu avec intérêt : car on sent que ce qui se passa en 1863 se passera encore; sans doute on ne reverra pas les plaies « pullulant de vers », grâce à l'antisepsie; mais toutes les horreurs du champ de carnage existeront tant qu'existera la guerre, tant que les hommes ne connaîtront d'autre manière de régler les différends, souvent imaginaires, que par l'appel à la force brutale, par l'assassinat organisé, par le pillage et le déchaînement des passions les plus indignes de leur condition.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 30 Juillet au 6 Août 1899

TOULON, gabare <i>Dromadaire</i> , française, c. Mandine,	sur lest.
GÈNES, yacht à vapeur, <i>Ondina</i> , ital., c. Poggi,	id.
Id. yacht à vapeur, <i>Aldebaran</i> , ital., c. Gavamin,	id.
ONEGLIA, yacht à voiles, <i>Moïna</i> , fr., c. Saccone Pascal,	id.
SAN-STEFANO, b. <i>Angelo-Padre</i> , ital., c. De Dominicci,	charbon.
SAINTE-MAXIME, b. <i>Deux-Frères</i> , fr. c. Courbon,	bois.
SAIN-TROPEZ, b. <i>Figaro</i> , fr., c. Musso,	sable.
Id. b. <i>La Paix</i> , fr., c. Aune,	id.
CANNES, b. <i>Monte Carlo</i> , fr., c. Ferrero,	id.
Id. b. <i>Louise</i> , fr., c. Garel,	id.
Id. b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	id.

Départs du 30 Juillet au 6 Août

VILLEFRANCHE, gabare, <i>Dromadaire</i> , fr., c. Mandine,	sur lest.
A LA MER, yacht à vapeur, <i>Ondina</i> , ital., c. Poggi,	id.
Id. yacht à vapeur, <i>Aldebaran</i> , ital., c. Gavamin,	id.
ANTIBES, cutter, <i>Antonino</i> , ital., c. De Pirro Armando	charbon.
PORT-VENDRE, br. goël. <i>Caterina</i> , mon. c. Bregliano,	fûts vides.
SAINTE-RAPHAËL, goël. <i>Anna</i> , fr., c. Acante,	sur lest.
SAIN-TROPEZ, b. <i>Barthélemy-Elisa</i> , fr., c. Davin,	id.
Id. b. <i>Quatre-Frères</i> , fr., c. Jouvenceau,	id.
CANNES, b. <i>Monte-Carlo</i> , fr., c. Ferrero,	id.
Id. b. <i>Rosine</i> , fr., c. Clérissse,	id.
Id. b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Gandillet.	id.

Le *Théâtre*, qui a habitué ses lecteurs à un continuel progrès, veut encore mieux en donner la preuve en son numéro de juillet, tout consacré à *Cendrillon*, l'immense et radieux succès de l'Opéra-Comique. Un ensemble de trente merveilleuses gravures fournissant tous les aspects, les scènes, les personnages, les décors de l'œuvre, de vives études, sur l'homme et le compositeur, par Frédéric Masson; sur *Cendrillon* au théâtre, par Adolphe Aderer; sur le livret et les décors, par Gaston Jollivet; c'est de quoi suivre *Cendrillon* partout où elle sera représentée. Et ce sera partout.

Prix du numéro : 2 francs.

Etude de M^e VALENTIN, notaire à Monaco, rue du Tribunal, 2.

AVIS

Suivant contrat reçu par M^e VALENTIN, notaire à Monaco, le 7 août 1899, M. Vincent Anfosso, charcutier, demeurant à Monaco, a vendu à M. Roch Romondio d'Attilio, aussi charcutier, demeurant à Monaco, tous les droits lui appartenant dans la société en nom collectif *Romondio et Anfosso* formée entre eux, ayant pour but l'exploitation du commerce de charcutier sur le marché de Monaco.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues au domicile élu, à Monaco, en l'étude de M^e Valentin, notaire, dans le délai de huitaine à peine de forclusion.

Pour extrait : L. VALENTIN.

GRAND BAZAR
MAISON MODÈLE

M^{me} DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala
IMMEUBLE DU GRAND-HÔTEL

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885; Paris, 1889

La Maison Modèle est la plus ancienne de Monte Carlo; elle est renommée pour ses articles de luxe en ombrelles. Les grandes dames habitant la Principauté et le Littoral l'honorent chaque saison de leur présence et y font de nombreux achats. Elles y trouveront cette année des merveilles de nouveauté vendues à des prix défiant toute concurrence. Citons particulièrement les objets de maroquinerie, de jeux de salon; papeterie, articles de voyage, parfumerie, grandes roulettes de précision.

PRIX FIXE

English spoken — Man spricht deutsch

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX
VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIQ MOEHR

EAU, PATE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

LEÇONS ET COURS

POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de S^t-Maur
Rue Grimaldi, n^o 25 — Condamine

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare
MONACO-CONDAMINE

LE MONITEUR
DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE
DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT:
PLUS DE MODELES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION 2 : contenant une Gravure colorée et un Patron découpé dans les 2^e, 3^e et 4^e N^{os}.
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs
ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre

Imprimerie de Monaco, Place de la Visitation — 1899